

NOUVELLE ANALYSE ANNUELLE DU DISPOSITIF TREND SUR LES DROGUES ILLICITES OU DETOURNÉES, LEURS USAGERS ET LES MARCHÉS

Le dispositif de détection des phénomènes émergents de l'OFDT décrit les évolutions observées par ses 8 coordinations locales en France en 2019 et jusqu'au début de 2020, permettant d'apprécier la situation à la veille de la crise sanitaire

Depuis 1999, la veille exercée par le **dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)** de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) permet de décrire les populations particulièrement consommatrices de produits psychoactifs et d'identifier les phénomènes émergents en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Ces éléments de connaissance recueillis auprès d'une pluralité d'acteurs (usagers, intervenants du secteur socio-sanitaire et de l'application de la loi, etc.) portent en priorité sur les espaces urbains (rue, squats, structures d'accueil des usagers, zones de deal) et festifs techno (alternatif, commercial, festif gay, gay-friendly). L'ensemble des constats visent à éclairer les professionnels en contact avec les usagers et les réponses publiques mises en place.

Les observations du dispositif relatives à 2019 et au début de l'année 2020 sont aujourd'hui présentées dans un numéro de la **publication Tendances** dont la parution s'accompagne d'**analyses des situations locales**¹ produites par les **8 coordinations** des sites TREND implantés à **Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse**. La mise en perspective de ces données permet d'apprécier la situation à la veille de la crise sanitaire et de comprendre dans quel contexte s'est inscrit le premier confinement. Concernant plus spécifiquement l'impact de cette crise sur les populations décrites par TREND, le dispositif a publié deux bulletins² en avril et mai 2020.

➤ Les contextes d'usages

Les sites TREND mentionnent dans la continuité des observations antérieures une **aggravation des difficultés rencontrées par les usagers les plus précaires et marginalisés**, fréquemment contraints de s'éloigner des centres-villes pour la périphérie des métropoles (à Rennes, Marseille ou Lille) où ils occupent souvent des abris de fortune (tentes, cabanes, voitures). Plusieurs sites (Paris, Lyon, Marseille) signalent toutefois la persistance, voire le développement, de scènes de consommations en centre-ville, comme dans le nord-est parisien fréquenté par les usagers de crack. Les profils d'usagers en grande précarité particulièrement observés en 2019 sont des jeunes sans abri (16-25 ans), notamment à Marseille et Lyon. Au plan sanitaire, les usagers consomment dans des conditions très peu propices à l'adoption de pratiques de réduction des risques et des dommages (RdRD) ce qui accroît les problèmes inhérents par exemple à l'injection.

S'agissant de la sphère festive, TREND renouvelle ses constats sur la reconfiguration de cet univers. Depuis quelques années la distinction apparaît moins marquée entre **les événements à caractère alternatif et ceux de la sphère commerciale (boîtes de nuit, festivals)** ce qui peut conduire à l'extension d'usages de produits tels que la kétamine, auparavant circonscrits au milieu alternatif. D'autres substances, par exemple le LSD, restent en revanche spécifiquement observées en free parties. En parallèle, les sites TREND soulignent que les contraintes qui pèsent sur les usagers de drogues dans certains établissements festifs commerciaux (service d'ordre chargé d'empêcher les consommations, absence d'information en matière de réduction des risques, difficulté d'accès à l'eau, etc.) peuvent renforcer les risques sanitaires.

¹ Clément Gérome, Michel Gandilhon « Substances psychoactives, usagers et marchés : tendances récentes (2019-2020) », *Tendances* n° 141, OFDT 2020, 8 p. <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=1171>
Tirés à part disponibles en ligne <https://www.ofdt.fr/index.php?cID=755>

² Clément Gérome, Michel Gandilhon. Évolution des usages et de l'offre de drogues au temps du Covid-19 : Observations croisées du dispositif TREND. OFDT, 2020, Bulletin 1 et <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/Bulletin-TREND-COVID-1.pdf> et <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/Bulletin-TREND-COVID-2.pdf>

➤ Caractéristiques de l'offre de drogues

À l'instar des années précédentes, l'offre de drogues illicites (opioïdes, cocaïne, stimulants synthétiques ou cannabis) est abondante ce dont témoignent des niveaux de saisies élevés sur le territoire atteints en 2019. En relation avec cette dynamique, les produits qui circulent sont moins souvent coupés et affichent des teneurs moyennes encore en hausse. C'est spécialement le cas pour la cocaïne ou l'héroïne.

Dans ce contexte d'offre abondante, les activités de trafic continuent à s'adapter. Le phénomène de la livraison à domicile, initialement observé en région parisienne, se généralise ne se limitant plus uniquement à la cocaïne. Le cannabis, la MDMA/ecstasy, l'héroïne, la kétamine ou même le crack en Île-de-France peuvent être concernés. En parallèle, au plan géographique, les territoires couverts par les livraisons s'étendent partant des métropoles vers des villes petites et moyennes ce dont font état les sites de Lyon, Marseille et Metz. Alors que les trafiquants ont largement recours aux réseaux sociaux pour promouvoir leurs offres de produits, ils peuvent aussi les utiliser pour recruter ponctuellement des jeunes fragilisés au plan socio-économique afin qu'ils occupent des positions subalternes dans les réseaux (guetteurs, vendeurs...). Enfin, la concurrence exacerbée entre les réseaux de trafics semble favoriser un développement des violences, notamment signalées par les sites de Bordeaux, Lille, Metz et Rennes.

➤ Les principaux produits observés

Rapportée depuis quelques années par l'ensemble des coordinations TREND, la **forte disponibilité de la cocaïne** ne se dément pas en 2019 et semble même parfois s'intensifier comme à Lille et Rennes où son prix diminue. Les modalités de revente sont diversifiées (cité, rue, livraison, via Internet) de même que les volumes concernés (du quart de gramme à 10 grammes, en passant par des « pochons » à 10 euros). Majoritairement sniffée par les usagers insérés, la cocaïne tend à être injectée par les plus précaires. Les observations relatives à sa forme base et fumée concernent en priorité des poly-consommateurs en grande précarité mais cet usage se développe aussi parmi des personnes insérées. Tous les sites TREND insistent sur l'importance des conséquences sanitaires et sociales liées aux usages de cocaïne (échec des tentatives d'arrêt ou de diminution, pertes d'emploi, de ressources...) pour lesquels les demandes de soins sont en forte hausse alors qu'il n'existe pas de produit de substitution.

Concernant les **opioïdes**, les observations portent principalement sur les usages hors cadre thérapeutique de sulfate de morphine, Skenan® (qui peut être prescrit comme médicament de substitution). En 2019 le Skenan® est largement présent auprès des usagers injecteurs en grande précarité hormis dans les sites de Lille et Metz. En parallèle les observations de TREND soulignent les usages hors protocole médical de méthadone avec une extension relative des phénomènes d'injection de méthadone gélule par de jeunes russophones très précarisés notamment vus à Bordeaux, Paris et Toulouse. Des cas de surdoses parfois mortelles ont été rapportées par les sites de Bordeaux, Lille et Paris.

L'analyse de TREND aborde par ailleurs le développement d'usages détournés de **Lyrica® (prégabaline)** molécule prescrite contre les douleurs neuropathiques, l'épilepsie ou pour certains troubles anxieux. Cet usage hors cadre thérapeutique concerne surtout Paris et la Seine-Saint-Denis. Néanmoins les sites de Bordeaux, Lyon, Marseille ou Toulouse mentionnent également des consommations par des usagers originaires de Géorgie par ailleurs consommateurs d'opioïdes. Les sites évoquent en outre des usages de la molécule par des mineurs non-accompagnés originaires d'Algérie ou du Maroc et enfin le développement à des publics plus insérés (étudiants, jeunes actifs qui l'associent à d'autres molécules)

À propos des produits majoritairement diffusés dans les espaces festifs la **MDMA/ecstasy** est particulièrement citée en 2019 y compris dans les espaces commerciaux. La présence de la **kétamine** (anesthésique aux propriétés hallucinogènes puissantes) est, elle aussi, plus fréquente en dehors des scènes festives alternatives. Comme le rapportent les sites de Bordeaux, Lyon, Rennes ou Toulouse, le produit a pu entraîner des incidents, y compris chez de très jeunes gens qui ne maîtrisent pas ces usages et mélangent ces produits (à l'alcool notamment).

Ce numéro de *Tendances* revient enfin sur la visibilité accrue du **protoxyde d'azote** lors d'événements festifs alternatifs ou plus généralistes tels que les festivals (en Île-de-France, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Nord-Pas-de Calais). En 2019, les sites de Lille, Paris, Lyon et Bordeaux ont également fait mention de consommations par des adolescents et jeunes adultes dans l'espace public.